

été

MON BEAU VILLAGE

Sanche y : un village en vert et pour tous

S. KUHN



Sanche y a de nombreux atouts à faire valoir, ici le canal des Vosges. Photo VM /Lea DIDIER

Modeste commune de moins de 1 000 administrés, Sanche y a plus d'un atout. Située à quelques minutes de la ville chef-lieu des Vosges, elle bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. À commencer par une emprise majeure sur les rives du poumon vert qu'est le réservoir de Bouzey.

« Sanche y est un village où il fait bon vivre, c'est un peu la Venise des Vosges » sourit avec humour [Gilles Dubois](#) , maire de la commune depuis 2008. Le fait est que [l'eau est un élément omniprésent](#) dans la vie des Sanchéens et des Vosgiens ou touristes de passage. Le [canal des Vosges](#) est là, qui voit passer des petits bateaux de plaisance et fait le bonheur des pêcheurs pour lesquels des pontons ont été aménagés. Un petit havre de paix et de partage qui fait vite oublier que l'on n'est qu'à 8 kilomètres de la ville chef-lieu des Vosges.

• Une situation idéale

« Sanche y bénéficie d'une situation idéale, à quelques minutes d'Épinal et offrant un cadre naturel exceptionnel », résume le premier magistrat. Il rappelle qu'une bonne moitié des rives du [réservoir de Bouzey](#) , dont le tour de quelque 7,5 kilomètres a été aménagé par la communauté d'Agglomération d'Épinal, est l'un des sites les plus fréquentés du département des Vosges et se trouve sur le ban communal sanchéen.

[Deux plages ouvertes à la baignade existent à Bouzey](#) : celle dite « des Américains », à Chaumousey, et celle de Sanche y qui bénéficie d'une poste de surveillance par les sapeurs-

pompiers. À Sanchey, direction Renauvoid. C'est aussi sur son territoire que se trouve [un camping très prisé](#) par les touristes estivaux dont de nombreux Néerlandais, ainsi que trois restaurants.

• Le lac, mais pas seulement

[Cet aspect « balnéaire »](#) n'est que la partie émergée de l'iceberg constituant les atouts naturels de cette commune comptant un peu moins de 1 000 habitants (un tout petit peu plus lorsque les maisons secondaires sont occupées). Une retenue artificielle recouvrant 127 hectares datant de 1880 (date de sa mise en eau, quelque 7 millions de mètres cubes) qui avait pour vocation d'alimenter le canal de l'Est, suite à la défaite de 1871.

Pour information, [Bouzey](#) n'est pas une commune recensée, mais un lieu-dit situé auprès du réservoir (ou lac) partagé de tout temps par les communes de Sanchey et de Chaumousey. Deux communes qui, au-delà des périodes successives de mise en place des intercommunalités, ont appris à s'entendre pour le bien de leurs habitants respectifs. Il en va ainsi des paroissiens se retrouvent en l'église de la Nativité-de-Notre-Dame située à Chaumousey. Quant aux écoliers, ils s'assoient sur les bancs de la maternelle de Sanchey, puis sur celle primaire située à Chaumousey.

• Une âme verte préservée

Dans les années 1990, Sanchey aurait pu céder à la tentation de multiplier les autorisations de permis de construire. Cela n'a pas été le cas. La population a certes progressé, mais dans des proportions parfaitement raisonnables. À l'heure actuelle, l'occupation des sols fait apparaître une faible densité en termes d'urbanisation. La forêt, les prairies, les zones agricoles et les milieux aquatiques se taillent toujours la part du lion.

Ce qui n'est pas prévu pour changer, alors que le bois local a été favorisé au moment de rénover l'école [et la mairie](#). Alors aussi que l'on promeut « l'esprit village » en favorisant les activités culturelles et de loisirs dans la [batterie de Sanchey](#), un ouvrage de type Séré-de-Rivières en cours de réhabilitation.



Le bois local a été favorisé au moment de rénover l'école et la mairie. Photo VM /Lea DIDIER



Sanche y a de nombreux atouts à faire valoir, ici le canal des Vosges. Photo VM /Lea DIDIER



Le bois local a été favorisé au moment de rénover l'école et la mairie. Photo VM /Lea DIDIER



Sanche y, c'est pour beaucoup le lac de Bouzey. Mais la commune dispose de bien d'autres atouts, comme le passage du canal des Vosges. , /Léa DIDIER



Les baignades sont possibles au lac de Bouzey. Photo VM /Léa DIDIER